

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## N°12 - LE RN ET LA SUBMERSION MIGRATOIRE

A la fin des années 1970, l'extrême droite, sans abandonner son vieux fonds antisémite, change de cible et vise tous les immigrés. Avec son slogan « *Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop* », Jean-Marie Le Pen a fait de la dénonciation de l'immigration sa marque de fabrique, pratiquant l'exagération (« *immigration massive et incontrôlée* »), l'amalgame (immigration = chômage = délinquance = terrorisme) et dénonçant une « *submersion démographique* ».

Sa fille a pris le relais en désignant plus précisément ses cibles « *La République laïque n'est plus qu'un souvenir évanoui par des années d'immigration massive, de soumission aux revendications des fondamentalistes* » déclare-telle à Lyon, le 2 décembre 2014. Après les attentats de Mohamed Merah et contre Charlie Hebdo, elle se lance dans une croisade désignant les musulmans : « *islamistes* », « *fondamentalistes musulmans* », « *racailles radicalisées* », et plus largement « *ces minorités visibles, communautarisées et organisées, à qui tout est dû et auxquelles on donne tout* ».

Dans sa recherche de respectabilité, Marine Le Pen a policé son discours. Le volet « *Contrôler l'immigration* » de son programme électoral pour les élections présidentielles de 2022 est moins véhément dans sa formulation mais le fond des positions est même plus dur que celui présenté en 2017.

Elle y dépeint un avenir menaçant (sous-entendu sauf si les électeurs votent majoritairement pour elle en 2027). Ainsi pages 6 et 7 de ce volet :

« *Il y a aujourd'hui près de 8 milliards d'habitants sur terre. En 2050, cela pourrait être près de 10 milliards. Cette croissance très rapide concernera principalement l'Afrique, peuplée d'environ 1,3 milliards d'habitants, qui devrait en compter plus d'un milliard supplémentaire d'ici 2050 et l'Asie qui verrait sa population augmenter d'un demi-milliard à la même date. Alors que depuis longtemps de nombreux Africains tentent d'immigrer vers l'Europe, le quasi-doublement de la population en peu de temps va faire monter la pression migratoire à un niveau jamais atteint* ».

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## N°12 - LE RN ET LA SUBMERSION MIGRATOIRE

Mauvaise gouvernance, corruption, tensions dans de nombreuses régions du monde sont des « *facteurs supplémentaires qui poussent aux migrations* ».

« *Enfin, les changements climatiques qui vont avoir des conséquences de toutes sortes [...] frapperont plus durement les pays les plus pauvres, accentuant encore la pression migratoire* ».

### DES PRÉDICTIONS DÉNUÉES DE BASE SÉRIEUSE

Une fois de plus, Marine Le Pen manifeste son mépris des données établies par les sciences sociales. Les travaux des démographes, depuis le début des années 1990, permettent d'appréhender avec plus de rigueur et de précision les évolutions démographiques en Afrique.

Ainsi, il est avéré que l'Afrique subsaharienne fait partie des régions du monde qui émigrent le moins : moins de 3% des Subsahariens vivent à l'étranger. Et lorsqu'ils émigrent, 70% se rendent dans un autre pays d'Afrique et environ 15% en Europe. Plusieurs de ces pays tels le Tchad ou le Niger, dont les diasporas représentent moins de 2% de leur population, sont trop pauvres pour que l'émigration puisse réellement décoller. Certes, selon le Centre de recherches de l'Union européenne, le nombre des migrants subsahariens en Europe fera plus que doubler d'ici 2050, mais il restera minoritaire : environ 4% de la population européenne. On est loin de l'invasion.

Concernant la population asiatique, l'Inde et la Chine, véritables géants démographiques, concentrent plus de 37% de la population mondiale, mais seuls 1,2% des Indiens et 0,7% des Chinois vivent à l'étranger, même s'ils constituent d'importantes diasporas compte tenu de l'effectif de ces pays. Les territoires de ces pays sont si vastes qu'ils retiennent l'essentiel de leurs populations dans le jeu des migrations internes.

Pour Marine Le Pen, les flux migratoires fonctionnent selon le principe des vases communicants, comme si les pays les plus densément peuplés allaient mécaniquement se déverser vers les pays moins peuplés, les plus pauvres vers les plus riches, les plus jeunes vers les plus vieux...

En réalité, a contrario de pays tels le Tchad ou le Niger, ce sont les pays à mi-chemin du développement qui émigrent le plus, ceux qui ont atteint un niveau de développement moyen avec une fécondité en baisse rapide : Mexique, Maghreb, Balkans, pays baltes...

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## N°12 - LE RN ET LA SUBMERSION MIGRATOIRE

### DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le paradoxe des migrations environnementales est que, comme pour les autres migrations, elles se font d'abord entre pays pauvres. Elles vont augmenter, c'est certain, mais il n'est pas prouvé que la sécheresse ou la hausse du niveau des eaux déclencheront des mouvements de population internationaux, encore moins intercontinentaux.

Des études soulignent que la sécheresse pourrait, tout au contraire, appauvrir les populations et, pour le coup, réduire les ressources permettant d'émigrer. La migration en tant qu'adaptation au changement climatique n'est pas accessible à tous. Les projections dans ce domaine sont donc complexes et fragiles.

En fait, les catastrophes naturelles à 98% climatiques provoquent surtout des déplacements à l'intérieur des pays qui en sont frappés. Ainsi, en novembre 2023, les inondations brutales et soudaines en Somalie ont provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes et le déplacement de 700 000 personnes. Plus généralement, selon un rapport conjoint de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) et du Norwegian Refugee Council (NRC), les catastrophes naturelles sont responsables de la plupart des déplacements internes. Elles ont forcé 32,6 millions de personnes à fuir à l'intérieur de leurs pays en 2022, soit 40 % de plus que l'année précédente.

On doit lutter contre le changement climatique, mais certainement pas en faisant peur avec les migrations.

### LES DEMANDES D'ASILE

Lorsqu'en septembre Angela Merkel décida d'accueillir 800 000 personnes (Syriens pour la plupart mais aussi Afghans) qui se pressaient aux portes de l'Europe, Eric Zemmour déclara avec son aplomb habituel « *En quelques heures, Angela Merkel a pris la décision historique de détruire définitivement une Allemagne millénaire* ». Chacun.e appréciera la pertinence d'un tel diagnostic.

Quant à Marine Le Pen, elle s'empressa de dénoncer le « *tsunami migratoire* » qui ne manquera pas de déferler sur la France.

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## N°12 - LE RN ET LA SUBMERSION MIGRATOIRE

En réalité, s'agissant des grandes vagues d'exilés venus du Moyen-Orient, nous sommes loin du compte. Entre 2014 et 2020, 1 215 000 Syriens, 400 100 Irakiens et 588 900 Afghans ont réussi à déposer une demande d'asile en Europe. Le tableau ci-dessous présente le nombre et le pourcentage des demandes d'asile déposées en France et en Allemagne au cours de cette période.

	France		Allemagne	
Syriens	36 860	3%	645 420	53%
Irakiens	14 100	3,5%	193 300	48%
Afghans	49 300	8,5%	213 300	36%

Précisons qu'à plus de 80%, les Syriens ont trouvé refuge dans les pays voisins : Turquie, Liban et Jordanie, et que la France employait en Afghanistan du personnel local, ce qui ne la guère incitée à être plus accueillante.

Pour un total de 2,33 millions de demandes déposées par ces 3 catégories dans l'Union européenne, la France en a traité 106 000, soit 4,5%.

Notre pays est très loin d'avoir pris sa part au vu de ses capacités structurelles (population, richesse par habitant, étendue de son territoire), puisqu'au regard de ces paramètres, elle se situe au 16ème rang des pays membres de l'Union européenne. Si elle enregistre des demandes d'asile émanant de pays comme le Nigéria, le Bangladesh, l'Albanie, la Turquie... cette liste évoluant chaque année, « *le tsunami migratoire* » annoncé avec fracas n'a pas eu lieu.

Rappelons que quelques jours après l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, Marine Le Pen s'empressa de déclarer au micro de RMC-BFM le 25 février 2022, qu'il fallait « *bien sûr* » accueillir les Ukrainiens qui souhaiteraient venir en France, car « *il faut respecter la convention de Genève* ». Par opportunisme, elle ne pouvait se démarquer du grand élan de solidarité qui se manifesta à la suite de cette agression. Cette posture lui permettait également de tenter de dissimuler les liens qu'elle et son parti entretenaient avec Poutine et son régime.

Or son programme en vue de l'élection présidentielle de 2022 concernant la demande d'asile est particulièrement restrictif et contrevient à la convention de Genève. Il prévoit que les demandes soient déposées et traitées à l'étranger dans les consulats et ambassades françaises, seules les personnes ayant obtenu le statut de réfugié pourront venir en France.

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## N°12 - LE RN ET LA SUBMERSION MIGRATOIRE

En fait, les Ukrainiens sont blancs, et comme le rappelle François Héran, pour l'extrême-droite : « *la population immigrée, surtout celle originaire de nos anciennes colonies n'est pas, ne saurait être une composante légitime de la population française. Elle ne saurait être qu'un phénomène tardif et survenu, tolérable tout au plus dans les temps de reconstruction et de croissance mais qui n'aurait jamais dû se perpétuer si le pays avait été gouverné d'une main ferme* ».

### UNE HAUSSE DE L'IMMIGRATION RÉELLE MAIS LIMITÉE

L'immigration progresse en France, mais celle-ci est loin d'être envahie. Au 1er janvier 2022, elle comptait, selon l'INSEE, près de 7 millions d'immigrés sur 67,6 millions d'habitants, soit 10,3% de la population. La hausse a démarré en 2000 après la longue stagnation des années 1974-1999. Nicolas Sarkozy a freiné un peu la tendance mais sans l'inverser ni même la bloquer. Elle a suivi son cours d'une présidence à l'autre, pratiquement insensible à la composition politique du bloc au pouvoir, malgré les 8 lois votées depuis 2000 pour tenter de restreindre l'admission au séjour ou la demande d'asile et accroître le taux d'exécution des mesures d'éloignement qui plafonne en moyenne à 15% par an.

Cependant, la part d'immigrés en France est inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE (13,6 %), et de pays comme l'Espagne (13,3 %), les Pays-Bas (13,5 %), le Royaume-Uni (13,7 %), l'Allemagne (16,2 %), la Belgique (17,3 %) ou encore le Canada (20,3 %). Quantitativement, la France se rapproche plutôt de la Lettonie ou de l'Italie. « *Il y a une illusion de l'importance de l'immigration*, estime Jean-Christophe Dumont, responsable de la division des migrations internationales à l'OCDE, qui précise que : « *les effectifs sont le résultat des flux des décennies passées*. Rappelons que la France a été un grand pays d'immigration. En 1931, elle comptait le plus fort taux d'étrangers du monde (515 pour 100 000 habitants contre 492 aux Etats-Unis).

La France est donc loin d'être envahie même si l'immigration progresse, sous l'effet de mariages mixtes de Français, de la mondialisation des études supérieures, de l'augmentation de l'immigration économique visant les profils très qualifiés ou de la demande d'asile.

# FICHE ARGUMENTAIRE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

## N°12 - LE RN ET LA SUBMERSION MIGRATOIRE

Autre élément significatif : les ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein et de la Suisse bénéficient du droit de libre circulation au sein de cet espace et ne sont pas tenu de disposer d'un titre de séjour. Selon l'INSEE, ils sont environ 80 000 en France. Ils n'intéressent plus Marine Le Pen qui, par souci électoraliste, préfère les ignorer. Il est intéressant de noter que la France se situe au 25ème rang des 31 pays en terme de nombre de leur ressortissants. Autrement dit, l'attractivité de la France est décidément un mythe, puisqu'elle ne représente pas une destination prisée pour des populations qui peuvent s'y installer librement.

En fait, l'immigration progresse dans le monde en général depuis l'an 2000 et est un phénomène en pleine expansion. Entre 2000 et 2020, selon l'ONU, le nombre total d'immigrés recensés dans les pays de destination est passé de 173 à 281 millions, soit une progression de 62%, nettement supérieure à celle de la population mondiale : 27%. Toutefois, ce total des migrants reste faible par rapport à la population mondiale qui a atteint 8 milliards en novembre 2022 : 2,9% de la population mondiale en 2000 contre 3,6% en 2020. Si l'on ajoute ceux qui sont retournés dans leur pays et ceux en situation irrégulière, on arrive à un pourcentage de l'ordre de 5%. Autrement dit, 95% de la population mondiale n'ont pas quitté leur pays.

### Sources :

*Articles (le Monde des 26 janvier 2015, 3 février 2023 et 11 mai 2023), tribunes de François Héran (La Vie des Idées 19 septembre 2018, Le Monde des 15 octobre 2021 et 8 novembre 2022), ses ouvrages (Migrations et sociétés 2018, Parlons immigration en 30 questions réédité en 2021, Immigration : le grand déni 2023), Volet « Contrôler l'immigration » du programme de Marine Le Pen.*